

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 298

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune de Carnoux-en-Provence - Amélioration du réseau d'éclairage public
Tranche 2016 du Plan Lumière - Aide exceptionnelle à l'investissement 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
139.35**

PRESENTATION

J'ai été saisie d'une demande de subvention départementale exceptionnelle formulée par la commune de Carnoux-en-Provence concernant l'amélioration du réseau d'éclairage public.

CONSISTANCE ET FINANCEMENT DU PROJET

Depuis plusieurs années, la commune mène un large plan de rénovation de l'éclairage des voies et d'effacement des réseaux. Il a déjà été programmé, depuis 2007, plus de 4 millions d'euros de travaux et d'études.

Ces travaux, de grande ampleur, permettent de rénover et d'améliorer en profondeur le système d'éclairage de la ville.

Il s'agit :

- de changer les points d'éclairage afin de générer des économies d'énergie substantielles,
- d'enfouir les réseaux pour permettre, entre autre, d'améliorer l'environnement visuel des rues,
- de sécuriser les passages piétons et les axes de circulation.

Aujourd'hui, un grand nombre de points jugés « prioritaires » ont été traités mais de nombreuses voies restent encore à rénover en termes d'éclairage urbain.

Les voies concernées par les travaux de la tranche 2016 sont :

- rue de l'Herminier,
- av. J. Bart,
- av. de l'arc-en-ciel,
- rue du petit Thouars,
- av. Suffren,
- allée Charner,
- allée Ganteaume,
- allée G. Courbet,
- rue M. Pagnol,
- allée A. Daudet,
- allée J. Giono,
- allée F. Mistral,
- les chemins piétonniers de ce secteur,

soit une dépense subventionnable de 520.456 €HT.

La commune souhaite également réaliser des travaux d'enfouissement des lignes France Télécom, ERDF et des réseaux d'éclairage pour un montant de 270.465 €HT.

A cet égard, le Département a apporté son soutien financier au programme 2015 de travaux d'amélioration de l'éclairage, soit une subvention de 401.005 € sur une dépense subventionnable de 668.342 €HT.

Le coût global de la tranche 2016 du Plan Lumière est estimé à 790.921 €HT.

La commune ne bénéficiant d'aucune aide financière pour ce projet, le montant total de la subvention pourrait être de 474.553 € sur une dépense subventionnable globale de 790.921 €HT, conformément au détail joint en annexe.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune de Carnoux-en-Provence, à titre exceptionnel, une subvention de 474.553 € sur une dépense subventionnable globale de 790.921 €HT, pour l'amélioration du réseau d'éclairage public - tranche 2016 du Plan Lumière, conformément au détail joint en annexe,
- m'autoriser à signer avec la commune de Carnoux-en-Provence, la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose :

- d'engager cette dépense au chapitre 204 du budget départemental, sur l'autorisation de programme 2016-26005A dont la dotation est suffisante,
- d'approuver les montants des affectations, comme indiqué dans le tableau ci-dessous,

		Montant De l'AP En M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2016 – 26005A	10 000 000 €	3 853 162€	474 553 €
OPERATION	201626005			
Détail nouvelle affectation - IB	204.71.204141	2 000 000 €	0 €	
	204.71.204142	8 000 000 €	3 853 162 €	474 553 €
Dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme : 21/10/2016, rapport n° 189				

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

